

## **Conseil Municipal du 15 février 2022, 19h15, salle Charles Ruat.**

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, MONNIER, LASNE, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, MAINTENIE, NIEL et ODE

Excusé(e)s : Mr IBOT

Le Maire demande aux conseillers de valider le compte rendu de la séance du 11 janvier 2022, les conseillers approuvent à l'unanimité. Il fait passer la page des délibérations du 11 janvier.

### I. Compte rendu des activités du Maire et des Adjointes :

Le Maire évoque brièvement son agenda et regroupe plusieurs points de l'ordre du jour, il décline.

### II. Information sur le PCAET (Plan Climat Énergie Territorial) :

Le Maire diffuse aux conseillers une vidéo sur le climat afin d'appuyer l'explication du PCAET au niveau de la CCBDP (mobilité, covoiturage...etc.).

Il parle à présent du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial), plan local d'urbanisme qui part de Montélimar et s'arrête à Séderon. Il ajoute que ces communes rurales deviendraient les « réserves vertes » des grandes villes qui auront consommées beaucoup d'espaces. Le Maire illustre ses propos via une carte du secteur. La rédaction de ce schéma devrait aboutir d'ici fin 2025, il sera probablement voté et mis en place par la prochaine mandature de 2026.

### III. Information DECI – Contrat ZRR :

Un dépôt de dossier a été fait auprès du Département pour éviter un dépôt de DETR à la Préfecture qui engagerait un départ de travaux immédiat.

Un accord de subvention de 9 672 € a été reçu pour l'étude. Le Maire précise qu'il en train de travailler avec CEREG pour l'implantation d'une cuve au camping (via les fuyants du lavoir). Il explique le projet de modélisation du réseau d'eau pour rendre conforme quelques poteaux incendie sur la commune et précise avoir demandé la mise à jour du réseau d'eau de la commune sur le SIG (Système d'Information Géographique).

Le Maire a reçu un courrier du SDIS informant d'une reconnaissance des points d'eau sur la commune, le Maire sera prévenu quinze jours à l'avance de cette visite de contrôle. Il demande à M. Chambon de voir avec l'agent des services techniques afin que les pompiers préviennent la Mairie de la date qui sera fixée.

### IV. Commission circulation :

Suite à l'intervention de M. Niel lors de la dernière commission, le Maire demande à M. Allais s'il veut bien reprendre la présidence de la commission.

M. Allais accepte et M. Niel reste membre de la commission.

Mme Pagès précise avoir fait des recherches sur la priorité à droite mais indique qu'il faut continuer les recherches à ce sujet.

Il parle à présent d'un nouveau problème au sujet du chemin des syrahs, un lotisseur a transmis un courrier au Maire informant ne plus vouloir céder la voirie, à moins d'obtenir la constructibilité d'autres parcelles dont il a la propriété.

Le Maire explique que cette situation devra conduire les lotisseurs à la création d'une association afin de régir les dépenses et l'entretien de ce lotissement, hors gestion communale.

### V. Présentation du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) :

Mme Pagès a réactualisé avec le Maire ce document, elle fait passer aux conseillers une maquette de ce que pourrait être le document définitif et ajoute qu'il a été validé par la Préfecture.

Mme Pagès précise que le DICRIM sera distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune et

que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), une fois terminé, sera disponible en Mairie pour consultation sur place.

#### VI. Point sur les travaux : éclairage public route d'Orange, incivilité :

L'éclairage public serait rétabli route d'orange, celui-ci était en panne depuis près de 2 semaines. Le Maire explique que le SDED avait souscrit un contrat avec un nouveau prestataire et lors de la pose du compteur Linky celui-ci a affiché un message « puissance insuffisante ».

#### VII. Présence scolaire : carte scolaire, cantine, mise à jour règlement intérieur :

Le Maire communique aux conseillers les effectifs de la cantine et précise que le prochain conseil d'école aura lieu le 11 mars à 18h00, l'ordre du jour n'a pas encore été transmis.

Il explique les événements survenus la semaine précédant les vacances scolaires : absence de l'enseignante de maternelle puis d'une enseignante des CE1-CE2 en raison du COVID-19, le Maire tient à remercier les parents pour leur compréhension.

Concernant les repas de la cantine qui n'ont pas pu être annulés, le Maire a demandé de re crédités les sommes des repas sur le porte-monnaie virtuel des parents, soit un total de près de 80 € de repas pris en charge par la commune.

Il ajoute avoir reçu de la Directrice de l'école une information au sujet d'une subvention pour l'acquisition de capteurs de CO2 pour les écoles. Il demande aux conseillers de voir s'ils souhaitent acheter ces capteurs.

Le règlement intérieur de la cantine doit être remis à jour.

Carte scolaire : Le maire a reçu une information de plafonnement à 24 élèves des classes GS-CP-CE1, le Maire précise que nous dépassons avec un effectif de 25 ou 26 élèves, mais explique qu'il y a peu de chances que l'on nous réouvre une classe pour ce dépassement.

#### VIII. Point sur les dossiers en attente :

- Maison Bouillon : Le Maire indique aux conseillers la possibilité de descendre un peu le devis à 5 800€ ou à 6 000€ pour déplacer les câbles électriques, et ajoute qu'il validera le devis.

- FDAC 2022 : Le Maire a réceptionné le coût pour les travaux du chemin sous le béal d'un montant de 48 000€ HT (marché), pour le chemin des chauvets (côté abîmé) d'un montant de 4 000€, pour le chemin des syrahs, au carrefour, d'un montant de 1 000€, il convient de prendre en compte un pourcentage de variation de prix soit un total prévisionnel de 59 000€HT.

- L'avis de marché pour la construction d'une aire de lavage est paru sur le Dauphiné légales.

- Club des jeunes : Le Maire a des difficultés pour joindre le Président de l'association afin qu'il procède à la mise en sommeil.

- Problème Orange : le Maire a de nouveau signalé que la porte du répartiteur, situé montée du château, est toujours ouverte.

- Traversée de la drome à vélo : L'association sollicite des hébergements supplémentaires au camping municipal pour la nuit du 2 au 3 juin 2022 (19 enfants et 5 adultes), le Maire s'adresse à Mme Dorier et lui demande de bien vouloir les accueillir comme les fois précédentes.

- Rassemblement des Saint Maurice : le Président de l'association n'aurait pas eu l'information que la ville de Saint Maurice dans le Val-de-Marne souhaiterait organiser un événement. Il demande aux conseillers si l'un d'entre eux souhaite représenter la Mairie lors de la réunion du rassemblement.

- l'association ASOFT propose de venir une fois par semaine pour faire un accompagnement numérique aux habitants (dossier administratif, cours informatique...) si la commune met à disposition une salle, cette prestation serait gratuite.

- Restaurant sur la commune : le Maire explique qu'un nouveau propriétaire (M. OLBRECHT Franck) reprend le restaurant, anciennement « Le Clos des Vignes » et devrait réouvrir le 1<sup>er</sup> avril sous le nom « l'Ayguillette ».

### IX. Bilan comptable année 2021 :

Le Maire indique aux conseillers les résultats de l'exercice transmis par la trésorerie.

BP COM : excédent en fonctionnement, déficit en investissement

BP EAU : excédent de fonctionnement et d'investissement.

Il explique le déficit du BP COM par l'attente de versement de subvention de 54 000€ car les travaux ne sont pas terminés.

### X. Perspectives budgétaire 2022 :

Le Maire donne quelques montants prévisionnels.

### XI. Délibérations :

- Projet ZAC : Le dossier sera à nouveau présenté en CDPENAF le 24 février, le Maire remonte à Valence défendre le dossier de près de 74 pages, il le montre aux conseillers.

Il lit la délibération aux conseillers.

M. Ode trouve que cette délibération est bien construite, le Maire espère que le dossier passera.

- Camping 2022 : ouverture du 16 mai au 27 août.

Le Maire propose de désigner Mme Barcacci en Régisseuse du camping municipal.

Il conviendra d'ajuster ses horaires avec son service du secrétariat.

M. Niel prend la parole et indique que la commission s'est réunie sur place et a constaté quelques besoins de travaux pour le rendre plus attrayant. Le Maire demande à M. Chambon de prévoir la programmation des travaux.

M. Maintenié demande ce qu'il en est du devenir du camping, M. Niel répond qu'il serait bien de donner la priorité à la modernisation des locaux existant avant d'envisager la création d'une aire de camping-car. Mme Faure propose de venir aider pour les travaux de peinture avec d'autres conseillers s'ils le souhaitent. Le Maire les remercie pour cette proposition.

Il invite les conseillers à poursuivre leur réflexion au sujet du projet d'aire de camping-car.

- Bar éphémère licence IV : Il explique aux conseillers la démarche pour la conservation de la licence IV.

- Acquisition service technique (tracteur) : La SOMAAF propose un tracteur New Holland avec épareuse, le tracteur actuel serait repris avec l'épareuse pour un montant de 4 000€. L'entreprise s'engage à réparer le tracteur actuel le temps de réceptionner le nouveau modèle.

Le Maire indique que cette proposition est intéressante, il reste à définir les modalités de financement. Le Maire suggère de faire un emprunt sur 5 ans pour éviter de laisser une dette au prochain conseil municipal. M. Chambon trouve le prêt plus intéressant compte-tenu du taux d'intérêt. M. Allais s'inquiète pour les projets futurs.

### XII. Questions diverses :

- M. Niel a rencontré le Président de la chasse qui souhaiterait une réponse à sa demande orale de local. Un débat s'installe. Les propositions formulées, dont l'emplacement derrière le tennis, ne conviennent pas. M. Niel propose de réunir l'association et le Maire pour faire le point. Le débat est dans l'impasse et les conseillers n'ont pas de propositions, ils s'entendent pour évoquer ce sujet et de nouveaux emplacements lors d'un prochain conseil.

- Mme Monnier demande les dates des élections présidentielles, le Maire répond que les dates sont fixées au 10 et 24 avril.

Le Maire propose aux conseillers de faire une simple réunion de préparation du budget 2022 le 03 mars à 19h00, salle du conseil.

**Prochain conseil : la date du Conseil municipal sera fixée ultérieurement.**